



## Location propriétaire hautain

Par DTI, le **08/09/2021** à **13:25**

Bonjour,

Ne sachant où m'adresser, je me permet de vous adresser ce mail.

Je suis locataire depuis 2013 dans une petite maison de 55 m2 avec une porte donnant sur une partie attenante (loche) me servant de débarras ainsi qu'un garage, l'entrée de la maison se faisant par le jardin

devant laquelle je gare mon véhicule où ceux de mes rares visiteurs.

Le propriétaire à toujours voulu entretenir le jardin (ce qui je ne vous cache m'arrangeais car mon travail me prend beaucoup de temps).

Cela étant depuis plusieurs mois, des changements s'opèrent au point de ne plus me sentir chez moi ce qui m'excède.

En effet, le propriétaire ne veut plus que je mette quoi que ce soit dans le jardin et me le fait bien comprendre (lorsque je rentre du travail), je retrouve ainsi mes 2 pots de fleurs déplacés ainsi qu'un petit ornement et cela à plusieurs reprises, tout ce que je pose dans le jardin est déplacé (sauf le paillason). Idem pour une planche en bois à l'entrée du garage car mon véhicule frotte suite à l'enfoncement de la chaussée, mon barbecue; au point que j'appréhende quotidiennement de rentrer chez moi ! C'est très frustrant !

Il me fait bien comprendre aussi de débarrasser le loche attendant trop chargé à son goût...

Accueille mes invités de sa présence au point que mes enfants hésitent à venir me rendre visite...

Passé un coup de balayette sur le rebord des fenêtres fréquemment pour enlever les toiles d'araignées (pour info je suis une personne méticuleuse et discrète)

Se permettait de rentrer chez moi (ne le fait plus car je l'ai remis à sa place dernièrement), peut-être le fait-il en mon absence ?

Je ne vais pas m'éterniser, il est 13H00 et je n'ose sortir chercher mon courrier car il est devant ma boîte aux lettres avec une autre personne regardant la maison (avec moi dedans)

Je lui ai expliqué à maintes et maintes et maintes reprises que son comportement récent n'était pas admissible pour moi en tant que son locataire mais que faire quand les seules réponses répétitives sont

"je suis chez moi, je suis chez moi".

PS: Je suis à la recherche d'une autre location dans les environs mais sans succès.

Je souhaite vivement une réponse de votre part car je crains que ma patience s'amenuise.

Très cordialement,

Par **CUJAS 26150**, le **08/09/2021** à **13:46**

Bonjour,

peut-être que votre ADIL vous conseillera : <https://www.anil.org/>

Par **Marck\_ESP**, le **08/09/2021** à **14:31**

Bonjour

Il est même certain que l'ADIL vous renseignera...

Que dit votre bail au sujet de l'usage de ce jardin... Droit de passage ou jardin privatif ?

Je pense que vous devrez peut-être en arriver à la conciliation pour que la loi soit rappelée à ce monsieur.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1216>

Par **CUJAS 26150**, le **08/09/2021** à **15:10**

Au plan pénal il y a peut-être infraction de violation de domicile :

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000030776820/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000030776820/)

D'après la jurisprudence, l'usage d'un double des clés, la pénétration dans les lieux en l'absence du locataire et l'opposition du locataire à ces intrusions temporaires dans les lieux caractérisent ladite infraction de violation de domicile.